

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 3 mars 2012 à

Romy ANSORBOLO

5 avenue Charles Chausy

OU

romy.ansoborlo@orange.fr

Résidence la Fontaine

26130 Saint Paul Trois Châteaux

Accompagné du règlement: Chèque à l'ordre de Ligue Rhône-Alpes de Triathlon

Pour les licencié(e)s FFTRI : Photocopie de la licence 2012

Pour les non licencié(e)s : Certificat médical de non contre indication à la pratique du Bike&Run et/ou du triathlon en compétition datant de moins de 6 mois à la date de l'épreuve

Tarifs par personne	Avenir 1 et 2	Découverte	Sprint
licencié	<input type="checkbox"/> 3€ /pers	<input type="checkbox"/> 5€ / pers	<input type="checkbox"/> 8€ / pers
Non licencié	<input type="checkbox"/> 5€ /pers	<input type="checkbox"/> 9€ / pers	<input type="checkbox"/> 12€ / pers

EQUIPIER 1

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / / sexe : F M

Adresse :

Code postale :

Ville :

Club :

N°licence.....

Je déclare me soumettre au règlement de l'épreuve :

Signature

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e) :

Autorise ma fille, mon fils.....

A participer au Bike&Run du 11 mars 2012 et déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve.

Signature des parents :

EQUIPIER 2

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / / sexe : F M

Adresse :

Code postale :

Ville :

Club :

N°licence.....

Je déclare me soumettre au règlement de l'épreuve :

Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e) :

Autorise ma fille, mon fils.....

A participer au Bike&Run du 11 mars 2012 et déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve.

Signature des parents :



De la Ligue Rhône-Alpes de Triathlon & du Triathlon Club des Monts du Lyonnais

DIMANCHE 11 MARS 2012

AVEIZE

	Découverte	Avenir 1	Avenir 2	Sprint
Distances	5,8 km	1,5 km	2,8 km	13,5 km
Départ	11h	12h	12h30	14h

Au cœur des Monts du Lyonnais, à 800m d'altitude, Le village d'Aveize et tous les membres du TCML vous attendent dans des conditions optimales !

Vestiaires, et douches chaudes !!

Soupe, sandwiches & buvette ...

Espace pique nique couvert

Jeux couverts et plein air pour enfants

Rhône-Alpes Region



Principe du Bike & Run

Type d'épreuve qui se pratique par équipe de deux avec un seul VTT et deux casques. Les deux partenaires s'échangent le VTT comme bon leur semble : pendant que l'un court, l'autre pédale. Au passage de la zone de contrôle et à l'arrivée, les deux coéquipiers doivent être obligatoirement cote à cote, sur le reste du parcours.

Epreuves ouvertes aux licenciés FFTRI et aux non licenciés

- Epreuve « Découverte » : A partir de minime (né en 1998 et avant)
- Epreuve « Avenir 1 » : Mini-poussins (2005-2006) et Poussins (2003-2004)
- Epreuve « Avenir 2 » : Pupilles (2001-2002) et Benjamins (1999-2000)
- Epreuve « Sprint » : A partir de cadet (né en 1996 et avant)

Attention : Les non licenciés et les possesseurs d'une licence accueil (option entraînement) ou dirigeant doivent se munir d'un pass - journée le jour de l'épreuve, et devront présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du Bike and Run et/ou du Triathlon en compétition datant de moins de 6 mois au jour de l'épreuve (voir modèle).

Constitution des équipes Féminines, Mixtes ou Masculines

Sur les épreuves « Avenir » et « Sprint » : Les binômes sont composés de deux équipiers soit de même catégorie d'âge, soit de deux catégories d'âge successives.

Exemple:

Avenir 1	=	Mini-Poussin et Poussin
Avenir 2	=	Pupille et Benjamin
Sprint	=	Cadet et Junior
		Junior et Sénior
		Sénior et Vétéran

Sur l'épreuve « Découverte » : La composition des binômes est libre, mais doit comporter au moins un(e) minime pour prétendre aux « récompenses clubs ».

Certificat Médical (A remplir par votre médecin)

Je soussigné(e), Docteur

Certifie que l'état de santé de Mr / Mme / Melle :

.....

Ne présente pas, ce jour, de contre indication à pratiquer le Bike and Run en compétition.

Fait à Le

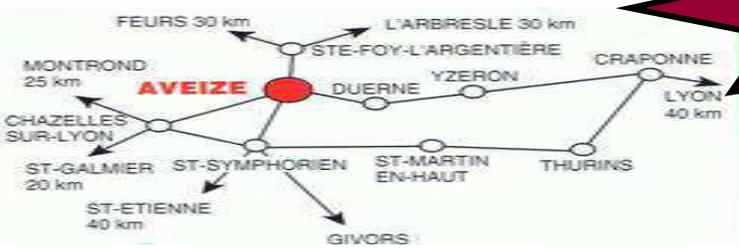
Signature et cachet obligatoires :

Récompenses Scratch et Clubs

Scratch : Un club peut participer aux différentes épreuves sans répondre aux critères « récompenses clubs » énoncés ci-dessous. Le ou les binômes seront classés et récompensés au scratch.

« Récompenses clubs » si les conditions suivantes sont remplies : Le club devra présenter au moins un binôme sur chaque épreuve (Avenir 1 ou 2 + Découverte + Sprint), avec au moins une féminine sur l'un des parcours et un minime sur le Découverte. Si un club présente plusieurs binômes sur un format de course, c'est le meilleur binôme du club qui est pris en compte dans le classement. Les binômes composés d'un non licencié se-club. Les binômes composés de deux licenciés seront classés mais non - considérés comme équipe

Pour Venir !!!



Retrait dossards :
 9h30—11h et
 12h30—13h 30